
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 6 JUILLET 2020 – 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le 6 juillet 2020 à 19 h, par visioconférence, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Diane Lavoie, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 2 juillet 2020, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

- Madame Diane Lavoie, mairesse
- Madame la conseillère Louise Allie, district 1
- Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
- Madame la conseillère Odette Martin, district 3
- Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
- Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
- Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
- Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
- Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présentes :

- Madame Martine Vallières, directrice générale
- Madame Marilyne Tremblay, greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 04;

Madame la mairesse ouvre la séance.

2019-07-283

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Odette Martin;
APPUYÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-07-284

3. ENTENTE RELATIVE À L'UTILISATION DES QUAIS FLOTTANTS AUX FINS DE LA PROMOTION DES ENTREPRISES LOCALES – APPROBATION – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT que les activités économiques reprennent de manière graduelle dans la province de Québec suite au confinement causé par la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que les entreprises locales sont grandement affectées par les mesures de santé publique;

CONSIDÉRANT que la Ville de Beloeil reconnaît l'importance de soutenir les entreprises locales par différentes initiatives afin de traverser le ralentissement économique;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Vision Vallée inc. à promouvoir ces entreprises par différents outils de promotions lors de la période estivale;

CONSIDÉRANT qu'une entente a été préparée à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;

APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Allie;

D'approuver l'*Entente relative à l'utilisation des quais flottants aux fins de la promotion des entreprises locales* à intervenir entre la Ville de Beloeil et Vision Vallée inc. et d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la greffière ou le greffier adjoint à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2019-07-285

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 07;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Odette Martin;
APPUYÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;

Que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait à Beloeil, ce 6 juillet 2020.

DIANE LAVOIE, mairesse
Présidente d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière